

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 mai 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OTAN—ATTITUDE DU CANADA À L'ÉGARD DES  
ARMES NUCLÉAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre quelle attitude le gouvernement canadien compte prendre lors de la réunion de l'OTAN la semaine prochaine sur la question d'établir un dispositif de dissuasion ou une force nucléaire mixte parmi les pays de l'OTAN. Le Canada a-t-il l'intention de se joindre à une telle force? Pourrait-il aussi nous donner une idée des vues échangées et des décisions prises à cet égard au cours des entretiens avec le premier ministre du Royaume-Uni et le président des États-Unis?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question de l'honorable député, je dirai que le gouvernement étudie présentement l'attitude à prendre lors de la prochaine réunion du conseil de l'OTAN au sujet d'une force nucléaire multilatérale et interalliée, et qu'aucune décision définitive n'a encore été prise. Aucun engagement n'a été contracté ni sollicité lors des entretiens que j'ai eus avec le premier ministre du Royaume-Uni et avec le président des États-Unis. Cette décision est évidemment très importante, monsieur l'Orateur, et même si les délégués canadiens à la réunion du conseil de l'OTAN auront reçu des directives avant le début de la conférence, ils tiendront, bien entendu, à entendre ce que les autres délégations auront à dire sur la question avant que le conseil lui-même prenne une décision définitive.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre en quoi consisteront ces directives, afin que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir quant à l'attitude qu'adoptera le Canada, l'attitude sujette à révision dont il a parlé?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, personne ne sait mieux que l'honorable député qu'il n'est pas d'usage de divulguer

les directives données aux délégués canadiens aux conférences internationales avant la tenue de ces conférences. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler lundi au cours du débat sur l'Adresse.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La réunion de l'OTAN qui se tiendra ici la semaine prochaine est-elle censée être une réunion ministérielle plénière, c'est-à-dire à laquelle vont assister les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances, ou groupera-t-elle uniquement ceux des affaires étrangères, comme ce fut souvent le cas pour les réunions du printemps de l'OTAN?

**L'hon. Paul Martin (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, la réunion du groupe ministériel de l'OTAN qui aura lieu mercredi prochain devait d'abord ne grouper que les ministres des Affaires étrangères mais les ministres de la Défense vont y assister et feront partie de la délégation de leurs pays.

**L'hon. M. Harkness:** A titre de question supplémentaire, dois-je conclure qu'il ne s'agit pas d'une réunion du conseil ministériel plénier et que les ministres des Finances n'y seront pas présents?

**L'hon. M. Martin:** La présence d'autres ministres n'est pas envisagée.

(Texte)

### LES FINANCES

QUÉBEC—RÉCLAMATION RELATIVE AU PARTAGE  
DE CERTAINS IMPÔTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable premier ministre. Pourrait-il nous dire s'il a reçu une lettre, un écrit ou un document officiel de la part du premier ministre de la province de Québec, réclamant pour celle-ci 25 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers et sur les profits des corporations, et 100 p. 100 des droits successoraux?

(Traduction)

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, aucune lettre de ce genre n'a été reçue.